

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION CLUB VAL THORENS

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) précisent les dispositions qui régissent les relations entre L'OFFICE DE TOURISME DE VAL THORENS et les membres du programme Club Val Thorens (ci-après le « Club Val Thorens »). L'appartenance au Club Val Thorens implique l'acceptation préalable et sans réserves des présentes Conditions Générales et de leurs mises à jour.

Article 1 - OBJET

Le Club Val Thorens est proposé aux clients de la station, n'exerçant pas d'activité professionnelle au sein de la station, et n'étant pas propriétaire d'un bien dans la station, afin de maximiser leur expérience de séjour lors de la saison hivernale mais aussi toute l'année via diverses invitations. Il est mis en place à des fins relationnelles dans un objectif de différencier la station par rapport aux autres, mais également, que les clients aient le sentiment d'appartenir à un groupe et d'avoir un lien privilégié avec la station.

Le Club Val Thorens est mis en œuvre par L'OFFICE DE TOURISME DE VAL THORENS, Association loi du 1^{er} juillet 1901 constituée le 4 juillet 1974, déclarée à la Sous-Préfecture d'Albertville sous le numéro W731000778, dont le siège social est situé Immeuble l'Eskival 73440 VAL THORENS - Commune de Saint-Martin-de-Belleville (ci-après dénommée « OT »).

Le Club Val Thorens a pour objet de permettre aux clients membres du Club (ci-après dénommés les « Utilisateurs ») de bénéficier :

- de l'accès à une page en ligne permettant de consulter les informations relatives au Club Val Thorens ;
- d'informations, d'actualités sur tout évènement, activité, nouveauté élaboré(e) ou organisé(e) dans la station et d'offres personnalisées pour l'accès à ces différents évènements, nouveautés et activités ;
- d'invitation(s) pour bénéficier de privilèges ou d'expériences (lire article 4.1 ci-après).

Ces informations sont délivrées par l'envoi d'e-mails à l'adresse électronique indiquée par l'adhérent.

Article 2 – CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'appartenance au Club est ouverte à toute personne majeure ou mineure avec autorisation parentale. Une même personne (même nom, prénom, date de naissance et coordonnées postales) ne peut être membre du Club qu'une seule fois. L'OT a la possibilité de procéder à toutes vérifications utiles et d'invalider l'appartenance de toute personne ne remplissant pas les conditions requises. En cas de fausse déclaration ou d'usurpation d'identité, l'OT pourra également de plein droit faire perdre la qualité de membre du Club à la personne fautive sans indemnité.

L'appartenance au Club est valable pour une durée indéterminée durant toute la période de validité du programme « Club Val Thorens » jusqu'à son arrêt par décision de l'OT à sa seule discrétion ou jusqu'à la décision de la personne de se désinscrire après qu'elle l'ait dûment notifiée à l'adresse précisée à l'article 8.1.

L'appartenance au Club ne confère pas la qualité de membre de l'association L'OFFICE DE TOURISME DE VAL THORENS.

Devenir membre du Club est un service gratuit sans obligation d'achat, proposé par l'OT. Ce service est décrit dans le dépliant récupérable auprès de l'OT ou des partenaires référencés. L'adhésion gratuite au Club peut être effectuée via la plateforme dédiée, par téléphone en contactant l'OT, ou bien, directement via un lien présent sur le site internet.

L'utilisateur doit communiquer son nom et prénom, un numéro de téléphone, code postal, une adresse email valide et son pays d'origine puis lire et prendre connaissance et accepter sans

réserve les présentes CGU afin de valider définitivement son inscription au Club. Ensuite, l'Utilisateur reçoit un courriel de confirmation sur son adresse mail communiquée.

L'Utilisateur obtient toute information sur le site internet www.valthorens.com ou peut obtenir ou se voir remettre un dépliant de présentation du Club Val Thorens et de son fonctionnement.

Pour certaines prestations déterminées, l'Utilisateur peut en faire bénéficier tout tiers placé sous sa responsabilité dans le respect des conditions d'utilisation de ces prestations que l'Utilisateur devra consulter auprès du prestataire partenaire.

L'Utilisateur, bénéficiant d'un avantage du fait de son appartenance au Club, doit être en mesure de s'identifier en tant que membre du Club via la présentation de son email de confirmation ou par une demande de recherche informatique de la part du personnel de l'OT en transmettant ses informations personnelles afin d'accéder aux prestations. Le prestataire se réserve le droit de demander une pièce d'identité en cours de validité. En cas de non validité, le prestataire pourra refuser de fournir la prestation, ou bien, de demander à l'Utilisateur de s'acquitter du prix de vente public en vigueur.

Article 3 - FONCTIONNEMENT DU CLUB VAL THORENS

L'appartenance au Club inclut divers expériences réalisables auprès des prestataires partenaires sous réserve de leurs disponibilités.

Ces expériences sont mentionnées dans le dépliant visé à l'article 2, sur le site internet <https://www.valthorens.com/decouvrir/club-val-thorens/experiences/> ou directement auprès du Club Val Thorens. Selon la date d'inscription, les expériences en tant que membre du Club sont réalisables la saison en cours ou celle à venir. En cas de non utilisation, totale ou partielle, avant la fin de la saison concernée, les expériences sont en principe perdues, sauf exceptions, certaines expériences pouvant être utilisées la saison qui suit immédiatement celle de l'inscription de l'Utilisateur.

Article 4 – EXPÉRIENCES PROPOSÉES AU MEMBRE DU CLUB

Les descriptifs et photos de toutes prestations liées aux privilèges et expériences sont non contractuels.

4.1 Invitations pour des privilèges et expériences

L'OT invite certains Utilisateurs (ci-après les « Invités »), à titre gratuit, sans obligation d'achat* quelconque, à bénéficier de privilèges ou d'expériences qui leur seront réservé(e)s afin de les remercier de leur intérêt et de leur fidélité pour la station. L'octroi de ces privilèges s'effectuera à la seule discrétion de l'OT sur la base de critères qu'il définira lui-même.

**à l'exception des expériences réalisées sur le domaine skiable nécessitant la possession d'un forfait de remontée mécanique valide pour réaliser ou rejoindre le lieu de l'expérience.*

Sur certaines expériences, l'OT prendra en charge et accompagnera l'Invité jusqu'au lieu d'accueil indiqué par le prestataire partenaire en charge de la réalisation de la prestation correspondante. L'invité sera ensuite pris en charge à son arrivée par ledit prestataire.

L'OT pourra pour sa part proposer directement des prestations gratuites aux Utilisateurs.

L'OT fait ses meilleurs efforts pour proposer un bouquet d'expériences variées et en renouveler le contenu en fonction des partenariats. Ainsi, les expériences sont susceptibles d'évolution et de modification en fonction des accords négociés par l'OT avec ses partenaires.

Ces expériences peuvent être mises à jour à tout moment en ligne sur le site internet. L'OT fait ses meilleurs efforts pour informer l'Utilisateur des évolutions relatives aux conditions d'utilisation du programme (envoi d'emails sur la boîte de messagerie du compte de l'Utilisateur par exemple). Il appartient toutefois à l'Utilisateur de consulter régulièrement les conditions d'utilisation et/ou de vente de chaque prestation avant toute utilisation. L'OT se tient à disposition pour toute information complémentaire souhaitée.

4.2 Modalités d'utilisation

L'utilisation d'une prestation par l'Utilisateur vaut acceptation ferme et définitive de sa part des conditions d'utilisation et/ou de vente spécifiques s'appliquant à ladite prestation. En particulier, les horaires d'ouverture des prestataires ou de convocation sont à respecter afin de

garantir le bon déroulement de la prestation. Aussi, certaines prestations peuvent être annulées ou reportées, sans indemnité au profit de l'Utilisateur, pour des raisons climatiques, de force majeure, de séjour hors saison touristique, ou, lorsque le nombre de participants requis n'est pas atteint.

Article 5 – SERVICE D'INFORMATIONS

Le numéro service est un service téléphonique dédié, réservé à l'Utilisateur et gratuit (hors communication), accessible au numéro suivant : +33 (0)4 79 00 84 88 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Ce service permet à l'Utilisateur d'être mis en relation avec un expert de la destination afin d'obtenir l'information souhaitée, d'être conseillé et redirigé le cas échéant vers le service compétent qui pourra traiter sa demande.

Article 6 – RESPONSABILITE

6.1 Responsabilité d'OT

Les services fournis à l'Utilisateur le sont dans le cadre des conditions d'utilisation établies par l'OT. L'OT ne saurait notamment être responsable en cas de perte, de destruction partielle ou totale ou de retard d'acheminement imputables au réseau internet ou en raison de l'encombrement des réseaux de (télé)communications.

D'une manière générale, l'OT assure, au titre d'une obligation de moyens, la gestion du programme « Club Val Thorens » ainsi que la fourniture des services associés dans la limite fixée par les ressources techniques disponibles. Dans ce cadre, l'OT ne pourra être tenue responsable des carences dans leur fourniture si celles-ci sont imputables à l'Utilisateur, au fait d'un tiers non placé sous son contrôle, ou en cas de force majeure.

6.2 Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur assume l'entière responsabilité de l'utilisation des prestations et services proposés dans le cadre du Club Val Thorens.

Il lui appartient de s'informer des modalités d'organisation et de fonctionnement, notamment de respecter les conditions d'accès et d'ouverture des sites (horaires, périodes..) puisque les activités proposées sont saisonnières, soumises à la météorologie, d'accès limité en nombre et nécessitant pour certaines une réservation préalable.

Il est rappelé que les services du Club sont au bénéfice de l'Utilisateur et ne peuvent être transférés à des tiers, sous réserve de ce qui est indiqué plus haut à l'article 2 pour certaines prestations. L'Utilisateur répond à l'égard de l'OT et des tiers des conséquences de sa participation.

Tout manquement aux présentes CGU par un Utilisateur, ou par tout tiers agissant pour le compte d'un Utilisateur, toute utilisation frauduleuse ou abusive du système, toute falsification des informations communiquées ainsi que tout comportement préjudiciable (fraude, tentative de fraude, comportement agressif, propos injurieux ou diffamatoires..) de l'Utilisateur aux intérêts d'OT ou de son personnel, de ses partenaires ou de leur personnel pourra entraîner la cessation sans préavis ni indemnité de l'appartenance de l'Utilisateur au Club et la suppression pure et simple de son compte en ligne et corrélativement des prestations enregistrés et non utilisés. Cette cessation s'opérera sans préjudice de toute possibilité de recours de l'OT.

Article 7 – DURÉE DE L'INSCRIPTION ET MODIFICATIONS

L'inscription au Club est souscrite pour une durée indéterminée comme il est dit à l'article 2. L'Utilisateur est en droit de cesser à tout moment de participer au Service en notifiant sa décision par écrit à l'OT ou par mail à l'adresse de contact ci-dessous. Dans cette hypothèse, toutes les prestations non utilisées à la date de réception de la demande seront perdues sans indemnité.

En cas de résiliation de l'inscription au Club à l'initiative de l'OT en cas de manquement de l'Utilisateur, toutes les prestations non utilisées à sa date d'effet seront perdues sans indemnité.

Les conditions d'inscription au Club, d'utilisation des prestations associées pourront être amenées à évoluer, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte expressément.

D'une manière générale, l'OT a la possibilité de modifier les conditions d'utilisation ou les caractéristiques des services, pour des motifs notamment liés à des évolutions techniques, à des événements extérieurs l'y contraignant, ou liés à des adaptations nécessaires ou souhaitées par l'OT en vue de l'amélioration et l'évolution des offres.

Les modifications apportées feront l'objet dans un délai raisonnable avant leur application, d'une information de l'Utilisateur notamment par voie d'affichage web, chez les partenaires et/ou via une notification individuelle par courriel. L'Utilisateur conserve la faculté de cesser son appartenance au Club à tout moment sur simple notification à l'OT. Toute utilisation des prestations du Club postérieurement à la prise d'effet des modifications, acte leur acceptation sans réserve par l'Utilisateur.

L'OT pourra ne pas reconduire le programme du Club et ses prestations liées d'une saison d'hiver à l'autre et ce, sans avoir à justifier sa décision. Cette décision fera l'objet d'une information de l'Utilisateur par tout moyen, notamment via une information en ligne et/ou une notification individuelle par courriel. Dans cette hypothèse, l'ensemble des adhésions Utilisateur sera rendu inactif et supprimé à la date qui aura été notifiée et plus aucune demande d'inscription ne sera possible à compter de cette date sauf mention expresse différente dans la notification.

ARTICLE 8 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

8.1 Généralités

Les données collectées par l'OT dans le cadre du présent programme ont pour finalité de permettre la gestion de l'inscription de l'Utilisateur au Club Val Thorens et l'exécution des différentes prestations afférentes.

Ces informations sont susceptibles d'être transmises aux fournisseurs de services. L'opposition de l'Utilisateur à la collecte, à l'enregistrement ou au transfert à des tiers des données personnelles le concernant nécessaires à l'exécution du programme engendrerait de facto l'impossibilité pour l'OT d'assurer tout ou partie de la prestation demandée.

Ces données peuvent être utilisées à des fins de communication relationnelle, notamment électronique, de la part de l'OT. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'au règlement (UE)2016/679 du parlement européen du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations personnelles le concernant, que l'OT peut être amené à traiter pour les besoins de ses activités. S'agissant d'un droit strictement personnel, le droit d'accès et de rectification ne pourra être exercé que par son titulaire justifiant le cas échéant de son identité ou par son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un incapable majeur. Sur le plan pratique, ce droit pourra s'exercer par lettre simple auprès de l'Office de Tourisme de Val Thorens - Maison de Val Thorens 73 440 Val Thorens.

8.2 Enquête

Si l'Utilisateur a répondu à une enquête organisée par l'OT, les données recueillies à cette occasion ne seront employées qu'aux fins de cette enquête et ne seront jamais traitées nominativement. Ces données seront détruites au terme de l'enquête.

Les données personnelles sont conservées par le Club Val Thorens aussi longtemps que dure l'adhésion des utilisateurs, sauf avis contraire de leur part.

Le désabonnement aux e-mails envoyés par le Club Val Thorens n'engendre pas une désinscription au programme de fidélité Club Val Thorens.

Article 9 - PROPRIETE INTELLECTUELLE - ETUDES ET DOCUMENTS

VAL THORENS, VAL THORENS UNITED, VAL THORENS 2300 m, LIVE UNITED VT Val Thorens et VT Val Thorens 2300 m sont des marques déposées. Toute utilisation de ces marques ou de tous autres signes distinctifs faisant référence à la station de VAL THORENS non expressément

autorisée peut engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur. Toute reproduction totale ou partielle de ceux-ci est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

D'une façon générale, tous les documents de communication remis, diffusés ou envoyés par l'OT restent toujours son entière propriété et ne devront en aucun cas être reproduits, ni servir directement ou indirectement à d'autres réalisations sans l'autorisation écrite et préalable de l'OT.

Article 10 – LITIGES - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'utilisation des services du Club devra être adressée à l'OT à l'adresse figurant ci-dessous par lettre recommandée avec accusé de réception ou lettre remise en main propre contre décharge dans les dix jours suivant la date de réalisation de la prestation, sous peine de déchéance.

Les présentes CGU sont soumises au droit français. Tous les litiges auquel elles pourront donner lieu, notamment en ce qui concerne leur validité, leur exécution ou leur interprétation seront soumis aux tribunaux français, seuls compétents.

Les dispositions légales relatives à la médiation de la consommation ne sont pas applicables dans le cadre des présentes entre l'OT et l'Utilisateur.

Le tribunal compétent sera saisi par la partie la plus diligente après que l'une des parties aura fait part de sa volonté de résoudre amiablement le différend par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée sans réponse ou sans réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours.

Article 11 - CONTACT

Toute question relative au Service Club devra être adressée :

- Par courrier :

Office de Tourisme de Val Thorens
Maison de Val Thorens
F-73440 VAL THORENS

- Par téléphone : +33 (0)4 79 00 08 08 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ●
Par courriel : club@valthorens.com

GENERAL CONDITIONS OF USE

CLUB VAL THORENS

These General Terms and Conditions of Use (GTCU) set out the provisions governing the relationship between VISITOR CENTER OF VAL THORENS and the members of the Club Val Thorens program (hereinafter the "Club Val Thorens"). Membership of the Club Val Thorens implies prior and unreserved acceptance of these General Terms and Conditions and their updates.

Article 1 - OBJECT

The Club Val Thorens is offered to customers of the resort who do not work in the resort and who do not own property in the resort, in order to maximise their holiday experience during the winter season and throughout the year via various invitations. The aim is to differentiate the resort from others, but also to give customers the feeling of belonging to a group and having a special bond with the resort.

The Club Val Thorens is run by VISITOR CENTER OF VAL THORENS, an association under the law of 1st July 1901 constituted on 4th July 1974, registered with the Albertville Sub-Prefecture under number W731000778, whose registered office is located at Immeuble l'Eskival 73440 VAL THORENS - Commune of Saint-Martin-de-Belleville (hereinafter referred to as "Visitor Center").

The purpose of the Club Val Thorens is to enable customers who are members of the Club (hereinafter referred to as the "Users") to benefit from:

- information, news about any event, activity or new feature developed or organised in the resort and personalised offers for access to these various events, new features and activities;
- of invitation(s) to benefit from privileges or experiences (see article 4.1 below).

This information is sent by e-mail to the e-mail address indicated by the member.

Article 2 – REGISTRATION CONDITIONS

Membership of the Club is open to anyone over 18 or under 18 with parental consent. The same person (same surname, first name, date of birth and postal address) may only be a member of the Club once. The OT has the right to carry out any useful checks and to invalidate the membership of any person who does not meet the required conditions. In the event of a false declaration or misrepresentation of identity, the OT may also automatically cause the person at fault to lose Club membership without compensation.

Membership of the Club is valid for an indefinite period throughout the period of validity of the "Club Val Thorens" programme until it is terminated by decision of the OT at its sole discretion or until the person decides to unsubscribe after duly notifying the address specified in article 8.1.

Membership of the Club does not confer membership of the Association OFFICE DE TOURISME DE VAL THORENS.

Becoming a member of the Club is a free service with no obligation to buy, offered by the OT. This service is described in the leaflet which can be obtained from the OT or the referenced partners. You can join the Club free of charge via the dedicated platform, by telephone by contacting the OT, or directly via a link on the website.

The User must provide his/her first and last name, a telephone number, postcode, a valid email address and country of origin, then read, take note of and unreservedly accept these GCU in order to definitively validate his/her registration with the Club. The User will then receive a confirmation e-mail at the e-mail address provided.

The User obtains all information on the www.valthorens.com website or may obtain or be given a leaflet presenting the Club Val Thorens and how it operates.

For certain specific services, the User may allow any third party under his responsibility to benefit, subject to the conditions of use of these services, which the User must consult with the partner service provider.

The User, benefiting from an advantage by virtue of his/her membership of the Club, must be able to identify him/herself as a member of the Club by presenting his/her confirmation email or by requesting a computer search from the Club's staff by transmitting his/her personal information in order to access the services. The service provider reserves the right to request valid identification. In the event of non-validity, the service provider may refuse to provide the service, or ask the User to pay the current public sale price.

Article 3 - OPERATION OF CLUB VAL THORENS

Membership of the Club includes various experiences that can be enjoyed with partner service providers, subject to availability.

These experiences are mentioned in the leaflet referred to in article 2, on the www.valthorens.com website or directly with the Club Val Thorens desk, Place Caron. Depending on the date of registration, experiences as a member of the Club may be carried out during the current season or the next season. In the event of total or partial non-use before the end of the season in question, the experiences are in principle lost, with certain exceptions, as some experiences may be used in the season immediately following that in which the User registered.

Article 4 – EXPERIENCES OFFERED TO CLUB MEMBERS

Descriptions and photos of all services related to privileges and experiences are non-contractual.

4.1 Invitations for experiences and gifts

The OT invites certain Users (hereinafter referred to as "Guests"), free of charge and without any obligation to purchase*, to benefit from privileges or experiences reserved for them in order to thank them for their interest in and loyalty to the resort. The granting of these privileges will be at the sole discretion of the Visitor Center and Club Val Thorens on the basis of criteria that it will define.

**with the exception of experiments carried out in the ski area requiring the possession of a valid ski pass to carry out or reach the site of the experience.*

For certain experiences, the Visitor Center will pick up and accompany the guest(s) to the reception area indicated by the partner service provider in charge of providing the corresponding service. The guest will then be picked up on arrival by the said service provider.

The Visitor Center may offer free services directly to Users.

The Visitor Center makes every effort to offer a varied range of Experiences and to renew the content according to the partnerships. The Experiences are therefore subject to change and modification depending on the agreements negotiated by the Visitor Center with its partners.

These experiences can be updated at any time online on the website. The Visitor Center makes its best efforts to inform the User of any changes relating to the conditions of use of the programme (sending emails to the User's account mailbox, for example). However, it is the User's responsibility to regularly consult the conditions of use and/or sale of each service before any use. Visitor Center remains at your disposal for any additional information you may require.

4.3 Terms of use

The User's use of a service implies the User's firm and final acceptance of the specific conditions of use and/or sale applying to said service. In particular, the service providers' opening times or call-out times must be respected in order to ensure that the service runs smoothly. In addition, certain services may be cancelled or postponed, without compensation to the User, for reasons of weather, force majeure, a stay outside the tourist season, or when the required number of participants is not reached.

Article 5 – INFORMATION SERVICE

The number is a dedicated telephone service, reserved for the User and free of charge, accessible on the following number: +33 (0)4 79 00 84 88 (price of a local call from a landline).

This service enables the User to be put in touch with an expert on the destination in order to obtain the desired information, to be advised and, if necessary, to be redirected to the appropriate department which will be able to deal with the User's request.

Article 6 – RESPONSABILITY

6.1 Responsibility of Visitor Center

The services provided to the User are provided within the framework of the conditions of use established by Visitor Center. In particular, Visitor Center may not be held liable in the event of loss, partial or total destruction or delay in transmission attributable to the Internet network or due to the congestion of (tele)communications networks.

Generally speaking, Visitor Center provides, under an obligation of means, the management of the "Club Val Thorens" program and the supply of associated services within the limits set by the technical resources available. In this context, Visitor Center may not be held responsible for shortcomings in the provision of these services if these are attributable to the User, to the act of a third party not under its control, or in the event of force majeure.

6.2 Responsibility of the User

The User assumes full responsibility for the use of the services offered by the Club Val Thorens.

It is the User's responsibility to inform him/herself of the terms and conditions of organisation and operation, and in particular to respect the conditions of access to and opening of the sites (opening times, periods, etc.), since the activities offered are seasonal, subject to the weather, limited in number and, in some cases, require prior reservation.

You are reminded that the Club services are for the benefit of the User and may not be transferred to third parties, subject to what is stated above in article 2 for certain services. The User is liable to Visitor Center and third parties for the consequences of his participation.

Any breach of these GCU by a User, or by any third party acting on behalf of a User, any fraudulent or abusive use of the system, any falsification of information communicated as well as any prejudicial behaviour (fraud, attempted fraud, aggressive behaviour, abusive or defamatory language.) by the User to the interests of Visitor Center or its staff, its partners or their staff may result in the termination, without notice or compensation, of the User's membership of the Club and the pure and simple deletion of the User's online account and, consequently, of any unused registered services. Such termination shall be without prejudice to any right of recourse Visitor Center may have.

Article 7 – DURATION OF REGISTRATION AND CHANGES

Subscription to the Club is for an indefinite period as stated in Article 2. The User is entitled to stop participating in the Service at any time by notifying Visitor Center of his decision in writing or by e-mail to the contact address below. In this event, all services not used by the date of receipt of the request will be forfeited without compensation.

In the event of termination of the Club membership at the Visitor Center's initiative in the event of default by the User, all services not used by its effective date will be forfeited without compensation.

The terms and conditions of Club membership and use of the associated services may change from time to time, which the User expressly acknowledges and accepts.

In general, Visitor Center may modify the conditions of use or the characteristics of the services, in particular for reasons linked to technical developments, to external events that force it to do so, or linked to adaptations that are necessary or desired by Visitor Center with a view to improving and developing its services.

The User will be informed of any changes made within a reasonable time prior to their application, in particular by means of a web posting, at the partners premises and/or via individual notification by e-mail. The User retains the right to cease to be a member of the Club at any time simply by notifying Visitor Center. Any use of Club services after the changes take effect implies the User's unreserved acceptance of them.

Visitor Center may decide not to renew the Club program and its related services from one winter season to the next without having to justify its decision. The User will be informed of this decision by any means, including online information and/or individual notification by e-mail. In this event, all User memberships will be rendered inactive and deleted on the date that will have been notified and no further registration requests will be possible from that date unless expressly stated otherwise in the notification.

ARTICLE 8 – COLLECTION AND PROCESSING OF PERSONAL DATAS

8.1 General Informations

The purpose of the data collected by Visitor Center in the context of this programme is to enable the management of the User's registration with Club Val Thorens and the performance of the various related services.

This information may be transmitted to service providers. The User's objection to the collection, recording or transfer to third parties of the personal data concerning him/her required to carry out the programme would de facto make it impossible for Visitor Center to provide all or part of the service requested.

This data may be used for the purposes of relational communication, in particular electronic communication, on the part of Visitor Center.

In accordance with Law No. 78-17 of 6 January 1978, amended on 6 August 2004, relating to information technology, files and freedoms, and with Regulation (EU) 2016/679 of the European Parliament and of the Council of 27 April 2016 on the protection of individuals with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data, the User has the right to access and rectify any personal information concerning him or her that Visitor Center may be required to process for the purposes of its activities. As this is a strictly personal right, the right of access and rectification may only be exercised by the holder, providing proof of identity where applicable, or by the holder's legal representative if the holder is a minor or an incapacitated adult. In practical terms, this right may be exercised by sending a simple letter to the Val Thorens Tourist Office - Maison de Val Thorens 73 440 Val Thorens.

8.2 Survey

If the User has responded to a survey organised by Visitor Center, the data collected on this occasion will only be used for the purposes of this survey and will never be processed by name. This data will be destroyed at the end of the survey.

Personal data is kept by the Club Val Thorens for as long as the user remains a member, unless the user requests otherwise.

Unsubscribing from emails sent by Club Val Thorens does not result in unsubscribing from the Club Val Thorens loyalty programme.

Article 9 - INTELLECTUAL PROPERTY - STUDIES AND DOCUMENTS

VAL THORENS, VAL THORENS UNITED, VAL THORENS 2300 m, LIVE UNITED VT Val Thorens and VT Val Thorens 2300 m are registered trademarks. Any use of these trademarks or any other distinctive signs referring to the VAL THORENS resort that is not expressly authorised may incur the civil and/or criminal liability of its author. Any total or partial reproduction of these is strictly prohibited and may constitute an infringement of copyright.

In general, all communication documents provided, distributed or sent by Visitor Center always remain its entire property and must not under any circumstances be reproduced or used directly or indirectly for other purposes without the prior written authorisation of Visitor Center.

Article 10 – DISPUTES - CLAIMS

Any complaint relating to the use of the Club services must be sent to Visitor Center at the address shown below by registered letter with acknowledgement of receipt or by letter delivered by hand against receipt within ten days of the date on which the service was provided, failing which the complaint will be considered null and void.

These GCU are governed by French law. Any disputes to which they may give rise, particularly with regard to their validity, performance or interpretation, shall be submitted to the French courts, which shall have sole jurisdiction.

The legal provisions relating to consumer mediation are not applicable in the context of the present agreement between Visitor Center and the User.

The matter will be referred to the competent court by the most diligent party after one of the parties has indicated its desire to resolve the dispute amicably by registered letter with acknowledgement of receipt which has remained unanswered or without a satisfactory response within 30 days.

Article 11 - CONTACT

Any questions relating to the Club Service should be sent:

By post :

Val Thorens Tourist Office - Maison de Val Thorens

F-73440 VAL THORENS

By phone: +33 (0)4 79 00 08 08 (price of a local call from a landline)

By e-mail: club@valthorens.com